



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

Au sommaire

N°7 – 06 avril 2023

Colza	1
Le froid et les méligèthes freinent la floraison.	1
Pucerons cendrés à surveiller.....	2
Céréales	3
Observations des maladies du feuillage /blé	3
Orge, surveillance maladies !.....	4
Evaluer le risque de verse avant d'intervenir.....	4
Maïs.....	6
Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis	6
PAC	6
Interdiction de taille des haies et des arbres.....	6

Colza

Surveiller les méligèthes à la suite du retour du froid.

Le froid et les méligèthes freinent la floraison.

Le coup de froid de cette semaine freine considérablement la floraison du colza qui commençait la semaine dernière avec une douceur de courte durée.

Les méligèthes en grand nombre commencent à dégrader fortement le bouton terminal (photo 1), le risque en terminé une fois la parcelle au stade F1 (50% de plante avec fleurs)

Vérifier le seuil de risque avant toute intervention, si votre variété piège fonctionne bien, les méligèthes se concentreront dessus, et



Photo 1 : méligèthes sur boutons

permettront à la variété principale de fleurir sans dommage, dans le contraire, une intervention est nécessaire.

Ci-dessous tableau des seuils de risque

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

Toute intervention est à éviter à partir de l'apparition des premières fleurs dans la végétation sauf si la pleine floraison ne se produit pas une semaine après l'apparition des premières fleurs.

Sources : Terres Inovia

Pucerons cendrés à surveiller

La présence de pucerons cendrés est très forte dans certaines parcelles, le seuil de 1 colonie par m² est parfois déjà atteint.

Voir BSV de la semaine.

Les prélèvements de nourriture et la salive toxique des pucerons cendrés sont d'autant plus pénalisants que les attaques sont précoces (hiver doux) et que les colonies de pucerons cendrés se densifient précocement. En fin de cycle les colonies peuvent provoquer des avortements et de l'échaudage ce qui est plus fréquent dans le Sud et l'Ouest de la France où les températures sont élevées et la pluviométrie limitée.



Figure 2 : colonie de pucerons cendrés du chou sur feuilles, source Terres inovia

Les infestations précoces étant les plus nuisibles, il est recommandé, de la reprise de végétation au stade pré-floraison, de visiter régulièrement la parcelle (autant les bords que le cœur du champ). Plus que le nombre de colonies présentes à un instant donné, c'est la vitesse d'évolution au fil des jours du pourcentage de plantes touchées qu'il faut prendre en considération.

Entre début mars et la floraison, il n'existe pas vraiment de seuil de traitement mais à titre d'indicatif, il est possible de se baser sur le critère de 1 colonie tous les 10 mètres linéaires pour envisager une intervention. Si les colonies sont sous forme de foyers, il est possible de traiter spécifiquement les foyers. A noter : certains traitements qui visent le charançon de la tige ou les mégigèthes pourront également avoir une action sur les pucerons cendrés (pyréthriinoïdes).

[Voir fiche de Terres Inovia ICI](#)

Seuls quelques produits commerciaux sont autorisés sur les méligèthes et pucerons (Karaté Zéon et Mavrik Smart), Mandarin gold apparait mieux noté contre les méligèthes dans les références Terres inovia mais n'a pas d'AMM pucerons : voir tableaux ci-dessous

Substance active	Produits commerciaux	Dose AMM	Phrases de risques	ZNT, DVP, DSR
tau-fluvalinate 240 g/l	MAVRİK SMART TALITA SMART KLARTAN SMART	0,2 l/ha /méligèthes (F) /pucerons printemps (FPE)	H410	20m, - ; 5m
lambda-cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON KARIS 10 CS (G) LAMBDASTAR (G)	0,05 l/ha /méligèthes (F) 0,075 l/ha /pucerons printemps (FPE)	H302 - H317 - H332 - H410	20m, - ; 5m
esfenvalérate 50 g/l	MANDARIN GOLD JUDOKA GOLD TATAMI GOLD COUNTRY GOLD TOLEDE GOLD	0,25 l/ha /méligèthes (FPE)	H302 - H410	5m, - ; 5m

Voir [tableau complet des insecticides colza, ICI](#) sources Terres Inovia

Mention abeilles : Phrase SPe 8 : dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudat, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeilles (F, PE, FPE). Attention, ces applications bénéficiant d'une mention abeilles doivent se faire en dehors de la présence des abeilles. Un nouvel arrêté (20 novembre 2021) encadre les horaires d'application : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Voir tableau Terres Inovia

ZNT = zone non traitée le long des cours d'eau et points d'eau

DVP = Dispositif végétalisé permanent le long des cours d'eau et points d'eau

DSR = distance sécurité riverain (si mentionnée, respecter la distance)

Céréales

Les parcelles semées fin octobre tout début novembre sont déjà au **stade 1 à 2 nœuds**. Ce stade est atteint quand la distance entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi mesure 5 à 7 cm (moyenne à observer sur 20 plantes), le premier nœud est visible, voir photo 4

Observations des maladies du feuillage /blé

Des symptômes de rouille brune (photo 5) sont observés sur variétés très sensibles (RGT Sacramento, Oregrain, SY Moisson...), pour le moment pas de développement de la maladie, pas de présence de rouille jaune. Il faut rester vigilant, et surveiller les parcelles en variétés sensibles.



Photo 3 : Stade 1 nœud




Photo 5 : rouille brune

La septoriose est également bien visible en bas de plante, mais pas de risque avant le stade 2 nœuds, elle doit atteindre les 3 dernières feuilles pour être préjudiciable.

Orge, surveillance maladies !

Les parcelles les plus avancées sont déjà au stade 2 nœuds, la surveillance des maladies doit être régulière à compter de ce stade.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque	
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31



Voir BSV de la semaine

Evaluer le risque de verse avant d'intervenir

L'[orge](#) présente une prédisposition génétique à la verse par rapport au blé tendre, favorisée par des couverts souvent très denses à montaison.

Cette année, à l'instar du blé tendre, le contexte est favorable à la verse : bonne valorisation des apports d'azote, conditions climatiques actuelles favorables à l'étiollement des tiges... Cependant, le sec de février a mis davantage en difficulté les orges d'hiver, arrêtant quasi totalement la végétation pendant un mois. Les stades sont donc moins en avance et la végétation a plus souffert d'une carence azotée induite par l'absence de pluie.

ARVALIS a établi des grilles de risque régionalisées qui hiérarchisent les facteurs de prédisposition principaux à savoir :

- La résistance variétale, caractérisée par la note de sensibilité à la verse propre à chaque [variété](#).
- L'application d'un [régulateur](#) se décide en fonction de la note de risque obtenue grâce à la grille. Les régulateurs de croissance n'ont d'intérêt que si le risque de verse est réel. Ils agissent sur l'élongation des cellules de la tige, pour aboutir à des entrenœuds plus courts ou à des parois plus épaisses, et donc, à des tiges plus solides

Figure 1 : Classement des variétés d'orges d'hiver par rapport à la tolérance à la verse



Grille régionale d'évaluation du risque de verse sur orge en Auvergne

Grille de risque Verse		Note	Votre parcelle
Type de sol	Sols superficiels	0	
	Sols moyennement profonds	1	
	Sols profonds	2	
+			
Variétés	Peu sensibles	0	
	Moyennement sensible	1	
	Assez sensible	2	
+			
Nutrition azotée	Bonne maîtrise de la dose d'azote	0	
	Risque d'excès d'alimentation azotée*	2	
+			
Biomasse à 1 Nœud	Peuplement limitant et/ou faible tallage	0	
	Peuplement normal	2	
	Peuplement élevé et fort tallage	4	
		Note totale =	

Risque verse en fonction de la note totale obtenue	
≤ 3	Faible
4 à 6	Moyen
7 à 10	Elevé

Conditions optimales de températures habituellement admises pour les principaux régulateurs

	Le jour du traitement		Pendant les 3 jours suiv.	
	T° mini. sup. à	T° moy. requise sup. à	T° maxi. inf. à	T° moy. sup. à
BOGOTA PLUS	+2°C	+12°C	+20°C	+12°C
Spécialité à base d'éthéphon	+2°C	+14°C	+22°C	+14°C
MEDAX MAX	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
MEDAX TOP	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
ORFEVRE / FABULIS OD	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
PROTEG DC / CISAM DC	+2°C	+10°C	+18°C	+10°C
TERPAL	+2°C	+12°C	+20°C	+12°C
TRIMAXX	+2°C	+10°C	+18°C	+10°C

Voir l'article complet d'Arvalis institut info [ICI](#)

Maïs

Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis

Certaines pratiques agronomiques peuvent contribuer à réduire l'exposition des plantules de maïs aux attaques de corvidés sans pour autant garantir l'absence d'attaques :

Figure 1 : Facteurs favorables et défavorables à la présence de corvidés

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<ul style="list-style-type: none">- Semis décalés (précoces, tardifs)- Présence de résidus en surface (couvert végétal, graines...)- Sol motteux- Vitesse de levée lente	<ul style="list-style-type: none">- Semis simultanés dans un même secteur géographique- Roulage du lit de semence- Profondeur de semis adaptée (4-5 cm)- Passage humain régulier sur la parcelle

[Voir article complet d'Arvalis-info ICI](#)

PAC

Interdiction de taille des haies et des arbres.

Dans le cadre de la BCAA 8 : Protection des éléments favorables à la biodiversité, nous rappelons qu'il est **interdit de tailler les arbres et les haies du 16 mars au 15 août**.

Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : M. Laugier, F. Moigny, Y. Ginestière
04 73 44 45 95
agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE
www.puydedome.chambre-agriculture.fr

